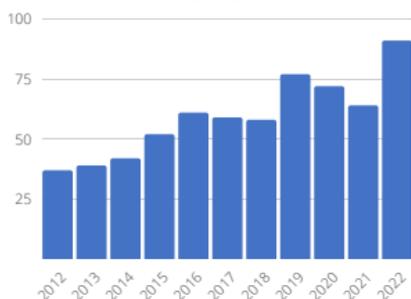


LA MOBILISATION DES RESSOURCES EN UN COUP D'ŒIL



EVOLUTION DU FINANCEMENT

De 2012 à 2022, les contributions volontaires ont plus que **double**.



91,5 M€

en 2022



SOURCES DE FINANCEMENT

L'**Union européenne** reste notre principal donateur en 2022 tandis que l'**Allemagne** devient le plus grand donateur bilatéral pour la première fois. **34** des 46 États membres ont contribué en 2022.

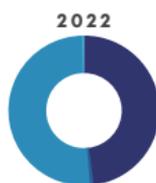
TOP 10 DONATEURS EN 2022

Représentant 90% du total.

1	UNION EUROPEENNE	46,3 M€	
2	ALLEMAGNE	14,1 M€	
3	NORVEGE	7,9 M€	
4	FINLANDE	3,3 M€	
5	SUEDE	2,9 M€	
6	SUISSE	2,4 M€	
7	AUTRICHE	1,8 M€	
8	FRANCE	1,6 M€	
9	PAYS-BAS	1,3 M€	
10	ITALIE	0,9 M€	



États membres (57%)
États observateurs (2%)
UE (61%)
Autres sources de financement (0,1%)



États membres (48%)
États observateurs (0,8%)
UE (51%)
Autres sources de financement (0,4%)



PROJECTEUR SUR...

L'**Allemagne** est devenue le **premier donateur bilatéral à contribuer plus de 10 millions d'euros dans l'année**

Depuis 2017, l'Allemagne a **augmenté ses contributions annuelles** de manière constante. En 2022, l'Allemagne a contribué à hauteur de **8 millions d'euros au "Fonds Spécial"** du Conseil de l'Europe nouvellement créé afin de soutenir des plans d'action spécifiques aux pays et des projets. L'Allemagne est également un membre du **Fonds fiduciaire pour les droits de l'homme (HRTF)**.

Les accords-cadres pluriannuels

L'accord-cadre avec la Norvège
68,3 M€ attribués depuis 2011

L'accord-cadre avec la Suède (Sida)
8,6 M€ reçus en 2015-2018
8,4 M€ reçus en 2019-2023

Le Fonds fiduciaire pour les droits de l'homme (HRTF)*
24,4 M€ approuvés depuis 2008

Le Fonds fiduciaire belge pour le renforcement de l'état de droit
4 M€ reçus depuis 2018

*Etats membres du HRTF : Allemagne, Finlande, Irlande, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Royaume-Uni et Suisse.

PARTENARIATS STRATÉGIQUES

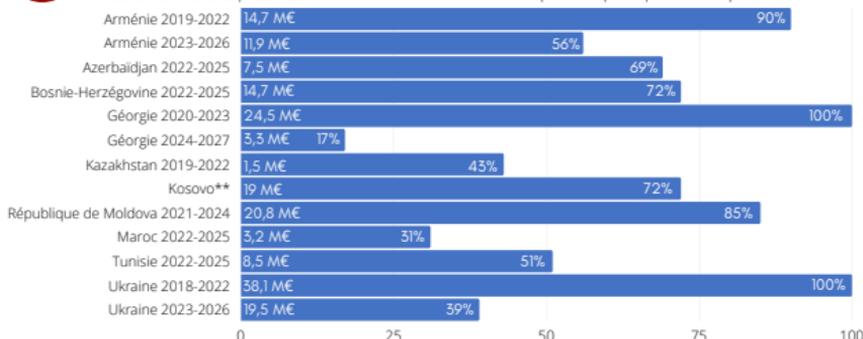


Les partenariats sur le long-terme sont encouragés pour assurer une **meilleure prédictibilité** des financements et une flexibilité dans l'utilisation des ressources extrabudgétaires afin de **mieux répondre aux attentes** de nos États membres.



PLANS D'ACTION ET DOCUMENTS DE COOPÉRATION

Financement obtenu pour les Plans d'action et les documents de coopération spécifiques au 28 septembre 2023.



** Toute référence au Kosovo dans le présent document, que ce soit le territoire, les institutions ou la population, doit se comprendre en pleine conformité avec la Résolution 1244 du Conseil de sécurité des Nations Unies et sans préjuger du statut du Kosovo.

28 septembre 2023